Cfdt: SYNCASS
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

JE VOTE SYNCASS-CFDT

#CCN

ÉLECTION AU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL



A la crise sanitaire a succédé une période de reconstruction : reconstitution des équipes médicales et paramédicales ; lente reprise des activités T2A et des taux d'occupation en ESMS ; relative mais réelle protection budgétaire. Ce processus était nécessaire tant le fonctionnement classique des établissements avait été abîmé par les conséquences profondes de la crise.

Le retour de l'efficience, en réalité jamais égaré par les collègues dans les établissements, est brutal. Oubliés les rapports des inspections attribuant l'essentiel des déficits à des chocs externes. Tout en louant la variété et les particularismes des territoires, l'Etat déroule un modèle descendant et uniforme : l'intégration devient la règle, usagers comme personnels et leurs représentants n'ont pas voix au chapitre. Cette fuite en avant bureaucratique fait écho aux conditions d'exercice dégradées que dénoncent les collègues.



Maxime MORIN,
Secrétaire général du SYNCASS-CFDT

Lors du mandat écoulé, le SYNCASS-CFDT s'est engagé avec force pour la défense des conditions d'exercice : participation constante et active au comité médical national, élaboration d'un guide maladie, suivi des situations complexes, enquête sur la santé mentale des personnels de direction. Les attributions du Comité consultatif national sont fondamentales pour nos métiers. Les données partagées et les travaux qui y sont menés concernent l'exercice de chacun.

Les élections au CCN constituent le scrutin qui mesure la représentativité des organisations syndicales de directeurs au niveau national. Il en résultera l'audience et les moyens dont chaque organisation disposera pour les quatre ans à venir. Le SYNCASS-CFDT compte sur vous pour conforter et accroître sa capacité à peser dans le débat public pour les évolutions statutaires que nous défendons, au sein de l'instance et de sa formation spécialisée, pour chaque collègue.

Le SYNCASS-CFDT défend une stratégie des ressources humaines ambitieuse et négociée pour tous les directeurs. Il agit pour restaurer un exercice professionnel serein et un management soutenable. Pour améliorer les conditions d'exercice et restaurer l'attractivité des fonctions, il revendique :

- ✓ **la maîtrise de la démographie des corps** remédiant à l'érosion des effectifs par des outils de GPMC à la hauteur des enjeux : cartographie des effectifs et des emplois, référentiels actualisés, tableau des emplois de direction ;
- ✓ **la lutte contre les charges excessives** pesant sur les collègues en situation d'intérim de direction par une gestion rigoureuse des emplois de chefs d'établissement, évitant les différés de publication *sine die* ;
- ✓ **le respect du processus de l'évaluation** pour garantir les droits des collègues à un dialogue professionnel et reconnaître la dimension pluriannuelle de la réalisation des objectifs ;
- ✓ la mise en place de dispositifs, y compris nationaux, adaptés aux équipes de directions et aux petits établissements pour **l'accès de tous à la formation continue ;**
- ✓ des relations clarifiées avec les ARS par **la reprise du groupe contact ARS-DGOS-CNG-OS de directeurs ;**
- ✓ **le respect des instances, de leurs règles de fonctionnement et des lignes directrices de gestion ;** la négociation doit rester le cadre normal d'élaboration des LDG ;
- ✓ **l'action déterminée pour l'égalité entre les femmes et les hommes** dans l'accès aux emplois et le déroulement de la carrière ;
- ✓ **la protection et le soutien dans les situations les plus difficiles** incluant la protection fonctionnelle gérée par le CNG, élargie à la responsabilité financière par un texte parlementaire abouti ;
- ✓ **la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle** avec une négociation sur les aménagements possibles du temps de travail incluant le droit à la déconnexion et le télétravail ;
- ✓ **l'approfondissement du droit pour la santé au travail** pour le rendre enfin pleinement applicable aux directeurs ;
- ✓ **la reconnaissance des conditions d'exercice particulières en outre-mer** et l'accompagnement des directeurs y exerçant ;
- ✓ **la prévention et le traitement des risques psychosociaux** dans le respect de la charte de l'éthique et de la responsabilité ;
- ✓ **une action résolue contre tout acte de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.**

Cela implique la défense du cadre de la fonction publique et de la gestion nationale des corps de direction. L'action et les moyens du CNG, DRH nationale, doivent être améliorés. Notre action repose sur le dialogue constructif mais aussi sur le rapport de force lorsque cela est nécessaire à la défense de vos droits et garanties.

VOTER POUR LE SYNCASS-CFDT, C'EST :

- ✓ Exiger d'être reconnus et respectés dans l'exercice de nos fonctions. C'est renforcer les capacités à soutenir les collègues dans toutes les situations de la carrière.
- ✓ Faire le choix de l'organisation majoritaire, interlocuteur fiable et reconnu. C'est celui d'options claires et cohérentes pour la défense et l'amélioration des statuts des DH, D3S et DS.
- ✓ Tabler sur une action résolue pour la santé et les conditions de travail des directeurs. C'est soutenir des positions constantes, nourries et lucides.

VOS CANDIDATS AU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL :



Maxime MORIN | DH
Secrétaire général
Directeur
Savoie (73)



Isabelle SARCIAT-LAFAURIE | D3S
Permanente nationale
Secrétaire générale adjointe



Anne-Marie FORET-VIALA | DS
Permanente nationale
Secrétaire nationale



Benjamin PLEIGNET | DH
Permanent national



Nadine MALAVERGNE | DS
Coordonnatrice générale des soins
Paris (75)



Eliabel TRAMONI | D3S
Permanente nationale
Trésorière



Marc PENTECOUTEAU | DH dét. D3S
Directeur
Loir-et-Cher (41)



Eve GUILLAUME | D3S dét. DH
Directrice
Mayenne (53)



Quentin MOURONVAL | DH
Directeur adjoint
Landes (40)



Yann LE FLOCH | DS
Directeur des soins
Indre-et-Loire (37)



Fébronie TRICHEUX | DH
Directrice adjointe
Aude (11)



Anne CABARET | D3S
Directrice
Seine-Maritime (76)



Sandra FOVEZ | DH
Directrice adjointe
Pas-de-Calais (62)



Yvan LE GUEN | DH
Directeur adjoint
Calvados (14)



Sabrina VOGELWEITH | D3S
Directrice adjointe
Bouches-du-Rhône (13)



Julie VERGNET-DELALONDE | DH
Directrice adjointe
Gard (30)



Charlène CARSIN | D3S
Permanente nationale



Sandrine DELAGE | DH
Directrice
Loire-Atlantique (44)



Charlotte BOSC | D3S dét. DH
Directrice adjointe
Paris (75)



Francis SAINT-HUBERT | DH
Directeur
Bouches-du-Rhône (13)



Marion BELOT | D3S
Directrice adjointe
Aisne (02)



Stéphanie DEBLOIS | DH dét. D3S
Directrice
Gironde (33)



Perrine BONNEFOY | DH
Directrice adjointe
Seine-Saint-Denis (93)



Jean BRIDET | DH
Directeur adjoint
Aveyron (12)



Cathy QUEVAL | DS
Directrice des soins
Eure (27)



Fabrice LEBURGUE | DH
Directeur
Nord (59)



Marie-Hélène ANGELLOZ-NICOUD | DH
Directrice adjointe
Haute-Savoie (74)



Thomas LAVAUD | D3S
Directeur adjoint
Charente-Maritime (17)



Emmanuel SYS | D3S
Directeur
Val-de-Marne (94)



Vincent NOLIBOIS | DH
Directeur adjoint
Rhône (69)

VOTER POUR LE SYNCASS-CFDT C'EST CHOISIR :

- ✓ une compétence reconnue sur les dossiers statutaires
- ✓ une capacité d'intervention auprès des pouvoirs publics
- ✓ l'efficacité à vos côtés dans vos démarches

VOTEZ ET INVITEZ VOS COLLÈGUES À VOTER SYNCASS-CFDT, VOTRE SYNDICAT SUR HTTPS://WWW.CNG.WEBVOTE.FR/